

Réunion du 5 novembre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) : Monsieur Pierre MARMILLOD

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

**N° CP/2012/796 - Fonctionnement des collèges publics - 3126  
Dotations de fonctionnement complémentaires 2012**

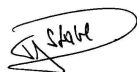
La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers établissements publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 152 107,02 €, soit :

- 58 000 € au titre de la dotation complémentaire de viabilisation 2012 en faveur des collèges suivants :
  - . ACHENHEIM : 7 500 €
  - . BARR : 10 000 €
  - . DETTWILLER : 5 000 €
  - . ESCHAU : 11 000 €
  - . HOCHFELDEN : 10 000 €
  - . LAUTERBOURG : 2 800 €
  - . STRASBOURG "Fustel de Coulanges" : 3 700 €
  - . WINGEN-SUR-MODER : 8 000 €
- 1 500 € au titre de la dotation complémentaire d'entretien pour le collège "Sébastien Brant" à ESCHAU
- 2 000 € au collège "Louis Arbogast" à MUTZIG en vue de couvrir les frais d'abonnement à Internet
- 6 373,02 € au collège "Foch" à HAGUENAU en vue de couvrir les frais de transport des élèves demi-pensionnaires pour la période de janvier à juin 2012
- 8 450 € au collège "Rouget de Lisle" à SCHILTIGHEIM en vue de couvrir les frais d'enlèvement de l'ancien mobilier
- 2 700 € au collège "Stockfeld" à STRASBOURG pour son action concernant la mare pédagogique

- 7 600 € aux collèges figurant au tableau annexé, au titre du fonctionnement des sections sportives pour l'année scolaire 2012/2013
- 2 500 € au collège "Solignac" à STRASBOURG pour l'équipement en matériel de reprographie
- 62 984 € pour l'acquisition de matériels spécifiques en faveur des collèges suivants, dont :
  - . ERSTEIN : 1 500 € (équipement de l'atelier "Espace rural et environnement" - ERE - de la Section d'enseignement général et professionnel adapté - SEGPA)
  - . ESCHAU : 859 € (lave-linge)
  - . GEISPOLSHEIM : 5 000 € (buffet réfrigéré "salad'bar")
  - . HAGUENAU "Kléber" : 3 533 € (escabeaux sécurisés)
  - . HEILIGENSTEIN : 1 753 € (logiciel destiné à l'Unité localisée pour l'inclusion scolaire - ULIS)
  - . HOCHFELDEN : 5 346 € (matériel de gymnastique)
  - . MERTZWILLER : 2 990 € (auto-laveuse)
  - . MOLSHEIM "Rembrandt Bugatti" : 2 000 € (équipement de l'atelier "Production industrielle" - PI - de la SEGPA)
  - . MUNDOLSHEIM : 2 000 € (équipement de l'atelier SEGPA - PI)
  - . OBERNAI "Europe" : 1 500 € (équipement de l'atelier SEGPA - ERE)
  - . ROSHEIM : 5 000 € (buffet réfrigéré "salad'bar")
  - . SAVERNE "Les Sources" : 5 000 € (buffet réfrigéré "salad'bar")
  - . SCHILTIGHEIM "Rouget de Lisle" : 12 503 € (trois auto-laveuses) et 2 000 € (équipement de l'atelier SEGPA - PI)
  - . SELTZ : 1 500 € (équipement de l'atelier SEGPA - ERE)
  - . STRASBOURG "Fustel de Coulanges" : 2 000 € (équipement de l'atelier SEGPA - PI)
  - . STRASBOURG "Hans Arp" : 2 000 € (équipement de l'atelier SEGPA - PI)
  - . STRASBOURG "Stockfeld" : 1 500 € (équipement de l'atelier SEGPA - ERE)
  - . WOERTH : 5 000 € (buffet réfrigéré "salad'bar").

Ces subventions seront versées aux bénéficiaires dès cette délibération rendue exécutoire.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20121105-72408-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 14/11/12